

COMMUNAUTE DE COMMUNES « ENTRE DORE ET ALLIER »**29 avenue de Verdun****63190 LEZOUX****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE****REUNION DU 23 JANVIER 2020**

L'an deux mille vingt, le 23 janvier, le Conseil de la Communauté de Communes « Entre Dore et Allier » s'est réuni, en session ordinaire, au Bâtiment intercommunal à Lezoux, après convocations légales en date du 15 janvier 2020, sous la présidence de Monsieur Florent MONEYRON.

Etaient présents :

M. Michel MAZEYRAT	Mme Sylvie ROCHE
Mme Josiane HUGUET	Mme Monique FERRIER
M. Jean-Baptiste GIRARD	Mme Isabelle BRACALE
M. Didier MATRAS	M. Julien THELLIER
M. Jean-Philippe AUSSET	M. Florent MONEYRON
Mme Aline ROCHE	Mme Nicole BOUCHERAT
M. Daniel PEYNON	M. Didier BLANC
Mme Monique ROUGIER	M. Bernard FRASIAK
Mme Marie-France MARMY	M. René FAVY
Mme Catherine MORAND	M. Yannick DUPOUÉ
M. Guillaume FRICKER	Mme Laurence GONINET

VOTE : En exercice : 36

Présents : 22 / Représentés : 12

Votants : 34

Votaient par procuration :

M. René GODIGON (à M. Jean-Baptiste GIRARD)
 Mme Agnès LAVEST (à M. Didier MATRAS)
 Mme Annick FOREST (à M. Daniel PEYNON)
 Mme Déolinda BOILON (à Mme Monique ROUGIER)
 M. Alain COSSON (à Mme Marie-France MARMY)
 M. Christian BOURNAT (à M. Guillaume FRICKER)
 M. Bruno BOSLOUP (à Mme Josiane HUGUET)
 M. Thierry TISSERAND (à Mme Isabelle BRACALE)
 Mme Élisabeth BRUSSAT (à M. Julien THEILLIER)
 M. Bernard SAXER (à Mme Nicole BOUCHERAT)
 M. Cyrille COURTY (à M. Didier BLANC)
 M. Daniel DUVERT (à Mme Laurence GONINET)

Absentes :

Mme Sophie CARRÉ
 Mme Marie-France BARRIER

Les Délégués formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé, conformément à l'article L.211.4 du Code des Communes, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Monsieur Guillaume FRICKER, ayant obtenu, à bulletins secrets, la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

**Objet : ECONOMIE – ZI/ZA – TRAVAUX DE REQUALIFICATION – DEMANDE DE SUBVENTION
AU TITRE DE LA DETR 2020**

**ECONOMIE – ZI/ZA – TRAVAUX DE REQUALIFICATION –
DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR 2020**

- VU la délibération n°26 du Conseil Communautaire en date du 27 Juin 2019 validant le plan de financement des travaux de requalification et la demande de subvention auprès de la Région Auvergne Rhône Alpes ;

Monsieur le Président fait part qu'une aide financière au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2020 peut-être sollicitée par la Communauté de Communes pour le financement des travaux de requalification à conduire sur les Zones d'Activités (ZI Les Hautes à Lezoux, ZA Le Bournat à Orléat et ZI Hautes Technologies à Peschadoires). Le taux de subvention étant de 30% plafonné à 150 000€ (soit un plafond des travaux subventionnés de 500 000€ HT).

Il rappelle que la CCEDA a conduit une étude de requalification sur les 3 ZA citées précédemment, et qu'un programme de travaux 2020-2024 va être lancé de manière à améliorer la fonctionnalité des ZA et contribuer à renforcer l'attractivité du territoire.

Le montant des dépenses est estimé à 771 240€ HT (phase esquisse), une large part de ce montant d'investissement est consacré à la ZI les Hautes à Lezoux et notamment au renforcement de la chaussée, compte-tenu du projet de construction d'un pôle environnemental de valorisation des déchets ménagers porté par le Syndicat du Bois de l'Aumône.

La répartition des travaux et leurs caractéristiques se ventilent comme suit :

ZI les Hautes 63190 LEZOUX : 551 840 € HT (réfection de voirie, cheminements piétonniers, espaces verts, gestion des eaux pluviales, signalétique)

ZA le Bournat 63190 ORLEAT : 46 900€ HT (engazonnement des accotements, mise en place d'une protection au niveau des candélabres, espaces verts, signalétique)

ZI Hautes Technologies 63920 PESCHADOIRES : 122 500€ HT (engazonnement des accotements, reprise des trottoirs, retraitement carrefour d'entrée, suppression / mise en place d'une protection, marquage signalisation, espaces verts) + Amélioration de l'éclairage public (LED) pour un montant de 6504.56€ en reste à charge à la CCEDA après participation du SIEG.

Le calendrier de réalisation des travaux est le suivant :

- 2020 : Lancement de l'étude de maîtrise d'œuvre, programmation des travaux de signalétique pour les ZA, réfection du cheminement piétonnier de la ZA Bournat à Orléat, réfection de l'éclairage public sur la ZI Hautes Technologies à Peschadoires,
- 2021 : Après la réalisation du projet de construction de la nouvelle déchetterie par le SBA, des travaux de réfection de la voirie de la ZI les Hautes à Lezoux seront programmés, un cheminement piétonnier créé et des espaces verts aménagés

Par conséquent, Monsieur le Président propose au Conseil Communautaire :

- de solliciter une subvention de 30% au titre de la DETR pour les travaux de requalification à engager sur les ZA : Les Hautes à Lezoux, Le Bournat à Orléat et Hautes Technologies à Peschadoires ;
- d'approuver le plan de financement suivant :

DEPENSES		RECETTES	
Nature des dépenses	Coût (HT)	Nature des recettes	Coût (HT)
Frais d'ingénierie (MOE, SPS, Géomètre)	50000€	<i>Aides publiques :</i> DETR (30%) à solliciter sur montant des dépenses éligibles	231372€
Estimation des travaux Phase Esquisse		Conseil régional Auvergne Rhône-Alpes Contrat Ambition Région en date du 13/07/2018	45000€
ZI les Hautes (Lezoux) y compris plus-value pour passage en voirie lourde Antenne Sud	551840€	Conseil régional Auvergne Rhône-Alpes (renégociation Contrat Ambition Région)	<i>A solliciter</i>
ZA Le Bournat (Orléat)	46900€		
ZI Hautes Technologies (Peschadoires)	122500€	<i>Total Aides Publiques (35.8%) - Prévisionnel</i>	276372€
		<i>Autofinancement / (64.2%)</i>	494868€
TOTAL DEPENSES (HT)	771 240€	TOTAL RECETTES (HT)	771 240€

- De l'autoriser à déposer un dossier de demande de subvention au titre de la DETR 2020 auprès de la sous-préfecture de Thiers ;

Après en avoir délibéré, le conseil de la Communauté de Communes APPROUVE les propositions de Monsieur le Président, à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme,

Fait et publié à Lezoux, le 27 janvier 2020

Signé par Florent MONEYRON, Président.